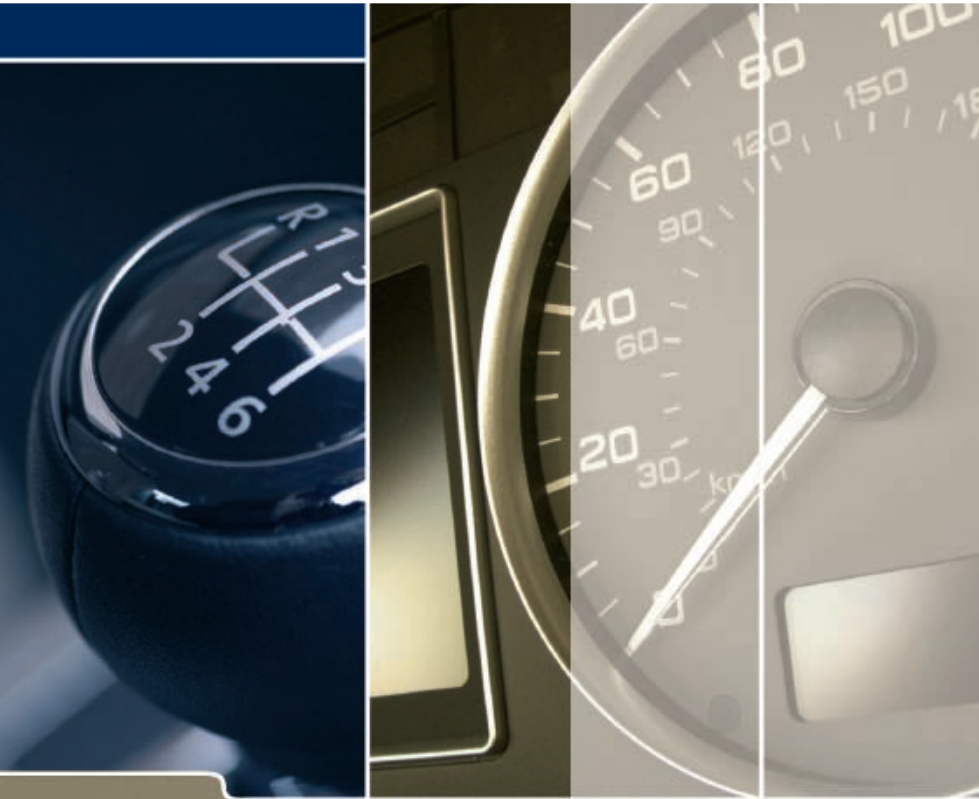


MERCURE

Protecteur
des concessionnaires automobiles



LUSSIER
CABINET D'ASSURANCES
et services financiers inc.

MERCURE programme d'assurance

Parce que nous croyons que le rôle de l'assurance ne se limite pas au règlement des sinistres, nous avons développé le programme d'assurance commerciale **Mercure**, Protecteur des concessionnaires automobiles.

Mercure, c'est plus qu'une simple police d'assurance. C'est une équipe d'experts, dédiée aux concessionnaires automobiles, qui offre un éventail complet de produits et services tant en assurance qu'en prévention et en assistance.

En adhérant au programme **Mercure**, vous bénéficiez du programme conçu par des spécialistes de l'assurance de **LUSSIER Cabinet d'assurances** et de **L'UNION CANADIENNE, Compagnie d'assurances** qui vous offrent les produits et services répondant parfaitement à tous vos besoins en matière d'assurance.

vos protecteurs

LUSSIER CABINET D'ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS INC.

Depuis 1915, **LUSSIER Cabinet d'assurances et services financiers inc.** représente les intérêts de ses clients auprès des meilleurs assureurs de l'industrie. Son expérience et la qualité de ses services lui ont permis de se hisser parmi les leaders de l'industrie.

NOTRE VISION DE L'ASSURANCE

- Prévention et sécurité
- Protection et assurance
- Assistance et indemnisation

L'UNION CANADIENNE, COMPAGNIE D'ASSURANCES

Choisi par votre courtier pour vous offrir les produits et services de pointe en assurance, **L'UNION CANADIENNE** est un des principaux assureurs québécois depuis plus de 60 ans. Aujourd'hui, c'est à plus de 285 000 clients que notre partenaire fournit toute la protection dont ils ont besoin.

MERCURE
programme
d'assurance

Notre couverture complète
vous permet de traverser
les épreuves d'un sinistre
sans souci.

Diminuer les risques
et la gravité des sinistres,
voilà comment nos programmes
de prévention vous gardent
sur la route des affaires.

protections complètes

En développant le programme d'assurance **Mercure** pour les concessionnaires automobiles, nous n'avons épargné aucun effort pour vous offrir ce qui se fait de plus complet, tant au niveau de la protection active (prévention) que de la protection passive (assurance).

Ainsi, en plus de vous offrir les produits d'assurances les mieux adaptés à vos besoins spécifiques, **Mercure** vous propose des programmes de prévention vous épargnant tracas et argent.

PROTECTIONS ACTIVES

Vous connaissez bien l'importance des caractéristiques de sécurité pour vos clients. C'est pourquoi, tout comme vous, nous plaçons la prévention au sommet de nos priorités.

PROTECTIONS PASSIVES

Parce que nous ne pouvons jamais tout prévoir, **Mercure**, c'est avant tout un produit d'assurance sur mesure pour les concessionnaires automobiles.

- Des polices d'assurances assorties de protections très complètes.
- Des protections supplémentaires nécessaires à votre profil corporatif sont également disponibles.

assistance 24 h

Parce que nous savons qu'après un sinistre votre préoccupation première est de revenir à la normale dans les plus brefs délais, nous vous dédions un service d'assistance composé d'experts pouvant remédier adéquatement et rapidement à toutes situations.

- Un service d'assistance et d'indemnisation à votre service 24 heures sur 24, 365 jours par année;
- Une équipe d'évaluateurs munis des plus récentes technologies vous garantissant un retour à la normale dans les plus brefs délais;
- Un réseau de fournisseurs-partenaires réglant en priorité vos problèmes suite à un sinistre.

EN CAS DE SINISTRE : **1 800 873-2424**

caractéristiques spécifiques du programme

Police de base sans règle proportionnelle

• Formule étendue avec montant global	Inclus	Pertes hors des lieux	5 000 \$
Valeur à neuf (bâtiment et équipement) Sans obligation de reconstruire sur les mêmes lieux	Inclus	Fraude informatique	100 000 \$
Glaces	Inclus	• Responsabilité civile générale	5 000 000 \$
Enseignes	Inclus	Collision des appareils de levage	5 000 000 \$
Antennes	Inclus	Préjudice personnel	5 000 000 \$
Remplacement des serrures	25 000 \$	Frais médicaux	5 000 \$ par personne 25 000 \$ par sinistre
Comptes clients	50 000 \$	Responsabilité locative (étendue)	5 000 000 \$
Frais de nettoyage de polluants	100 000 \$	Administrateurs d'avantages sociaux	5 000 000 \$
Documents de valeur	50 000 \$	Préjudice imputable à la publicité	2 000 000 \$
Frais pour combattre un incendie	25 000 \$	Responsabilité des produits	Inclus
Source extérieure d'énergie	50 000 \$	Responsabilité assumée par contrat	Inclus
Nouvelles acquisitions :		Dommages matériels sur base d'événement	Inclus
Bâtiment :	1 000 000 \$	Employés comme assuré	Inclus
Contenu :	500 000 \$	Responsabilité patronale contingente	Inclus
Frais de déblai	100 000 \$ en sus de la couverture de base	Responsabilité réciproque (recours contre les assurés)	Inclus
Dispositions légales	Inclus	Auto des non propriétaires	5 000 000 \$
Biens en transport	50 000 \$	Erreurs et omissions des marchands	50 000 \$
Objets d'arts	20 000 \$	Odomètre, dommages antérieurs et divulgation de l'année	50 000 \$
Honoraires des vérificateurs	25 000 \$	Pollution soudaine et accidentelle	Facultatif
Honoraires des professionnels	25 000 \$	Responsabilité complémentaire (Umbrella)	Facultatif
Biens des dirigeants	10 000 \$ par personne	• Bris des équipements - Option 3	Inclus
Arbres, arbustes	10 000 \$ par sinistre 1 000 \$ par arbre	• FRQ. no. 4	
Dommages au bâtiment suite à un vol	5 000 \$ par sinistre (extension)	Responsabilité civile	5 000 000 \$
Inflation	Inclus	Collision véhicules de l'assuré	Franchise 1 000 \$
Tremblement de terre	Inclus Franchise 5% ou 100 000 \$ min.	Acc. sans collision, véhicules de l'assuré	Franchise 1 000 \$
Inondation	Inclus Franchise 25 000 \$	Collision véhicules confiés (300 000\$)	Franchise 1 000 \$
Refoulement des égouts	Inclus Franchise 5 000 \$	Acc. sans collision, véhicules confiés (1 000 000\$)	Franchise 1 000 \$
• Pertes d'exploitation	Facultatif	FA.Q. no. 4-27, 4-32, 4-34, 4-74	Inclus
Frais supplémentaires	100 000 \$	Responsabilité des administrateurs et des dirigeants*	Facultatif
• Détournement, disparition, destruction	Facultatif	Police accident pour cadres et dirigeants*	Facultatif
Pertes sur les lieux	5 000 \$		

*Ces produits peuvent être souscrits auprès d'un autre assureur.

Pour profiter de ce programme **exclusif**, communiquez avec l'un de nos professionnels du département **Mercure** au **1 866 440 2043**

Ce programme est soumis à certaines normes d'admissibilité. Ce document n'a aucune valeur contractuelle, il vous est offert à titre informatif seulement. Les caractéristiques énumérées sont non exhaustives et sujettes à des changements sans préavis.